



Salon des professionnels de l'eau
7-9 juin 2006

Communiqué sur le Prix de l'Innovation du Salon AQUA Pro à Bulle

1. Composition du jury :

- Henri Burnier, président du jury, responsable des eaux de Lausanne et président de la SSIGE
- Gérard Brulhart, directeur de Gruyère Energie, Bulle
- Patrick Pralong, président SDESR, Martigny
- Pierre Schwaller, docteur en sciences, spécialiste eau et science alimentaire
- Jean-Marc Ribi, ingénieur, prof à l'école d'ingénieurs de Fribourg et président section Suisse romande VSA

2. Liste des candidats :

Etrinex SA	1630 Bulle
Häny SA	8706 Meilen
Krohne SA	4019 Bâles
Membratec SA	3960 Sierre
Planet Horizons Technologies SA	3960 Sierre
Wagamet AG	6015 Reussbühl
Wedeco AG	8304 Wallisellen
Yves Pilet Systèmes	1260 Nyon

3. Définitions des critères de sélection :

- Nombre de personnes touchées directement ou indirectement par cette innovation
- Utilité pour l'utilisateur
- Aspect financier (investissement, frais d'exploitation)
- Intérêt pour l'économie régionale (travail local)
- Impact sur l'environnement
- Impact sur la société (côté éthique)
- L'ingéniosité de l'innovation
- Le facteur de potentiel innovant
- L'aspect risque
- L'aspect sécurité
- Fiabilité, durée de vie
- Ouverture du système

4. Lauréat du Prix de l'innovation

Le prix de l'innovation va à l'entreprise **Membratec SA de Sierre** pour son système de filtration membranaire qui permet non seulement d'adoucir l'eau, mais qui peut aussi être utile pour éliminer certains polluants tels que les nitrates.

5. Remise du prix de l'innovation

Hormis un trophée, l'entreprise lauréate reçoit le privilège de pouvoir présenter son innovation de façon développée gratuitement dans la revue mensuelle bilingue GWA, journal officiel de la SSIGE du VSA SA.